

Votants : 82  
Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 10 juillet 2020

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du vendredi 17 juillet 2020

### DIRECTION GENERALE – REPRESENTATION DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS AU SEIN DE L'EPIC OFFICE DE TOURISME NIORT MARAIS POITEVIN

#### **Titulaires présents :**

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Valérie BELY-VOLLAND, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Alain CANTEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Olivier D'ARAUJO, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET-BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Noëlle ROUSSEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Lydia ZANATTA

#### **Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Ségolène BARDET à Nicolas ROBIN, Sophie BROSSARD à Corinne RIVET-BONNEAU, Françoise BURGAUD à Claude BOISSON, Guillaume JUIN à Romain DUPEYROU, Bastien MARCHIVE à Lucy MOREAU, Jérémie ROBINEAU à Gérard EPOULET

#### **Titulaires absentes suppléées :**

Elisabeth MAILLARD par Eric BAILLET, Dany MICHAUD par Richard GOBIN

**Président de séance :** Jérôme BALOGE

**Secrétaire de séance :** Claire RICHECOEUR

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20200717-C18-07-2020-DE  
Date de télétransmission : 24/07/2020  
Date de réception préfecture : 24/07/2020

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

### CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 17 JUILLET 2020

#### DIRECTION GENERALE – REPRESENTATION DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS AU SEIN DE L'EPIC OFFICE DE TOURISME NIORT MARAIS POITEVIN

Monsieur **Jérôme BALOGE**, Président, expose,

Vu les articles L.1525-1, L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Vu l'article L.2121-21 du CGCT qui permet de décider de ne pas recourir au vote à bulletin secret ;

Vu l'article L.2121-33 du CGCT qui dispose que « Le conseil municipal (transposé aux EPCI) procède à la désignation de ses membres ou de délégués pour siéger au sein d'organismes extérieurs dans les cas et conditions prévus par les dispositions du présent code et des textes régissant ces organismes » ;

Vu les procès-verbaux d'élection du président et des vice-présidents de la Communauté d'Agglomération du Niortais du 10 juillet 2020 ;

Suite au renouvellement général des conseillers municipaux et communautaires, il convient de fixer les désignations dans les organismes extérieurs, et spécifiquement en l'espèce, l'EPIC Office de tourisme Niort Marais Poitevin ;

Les statuts de l'EPIC en vigueur actuellement prévoient la composition du collège des élus communautaires selon la répartition suivante :

Titulaires :

- Niort : 5 postes
- Nord : 3 postes à choisir parmi les communes suivantes :  
Echiré / Sciecq / Saint Gelais / Villiers en Plaine / Germond Rouvre / Saint Maxire / Saint Rémy
- Pôle urbain : 2 postes à choisir parmi les communes suivantes :  
Aiffres / Vouillé / Chauray / Bessines
- Marais poitevin : 5 postes à choisir parmi les communes suivantes :  
Coulon / Magné / Sansais la Garette / Saint Hilaire la Palud / Saint Georges de Rex / Amuré / Arçais / Le Vanneau Irleau / Le Bourdet
- Sud : 4 postes à choisir parmi les communes suivantes :  
Mauzé sur le Mignon / Val du Mignon / Vallans / Frontenay Rohan Rohan / Epannes / Granzay Gript / Prin Deyrançon / La Rothenard / Saint Symphorien /
- Plaine de Courance : 3 postes à choisir parmi les communes suivantes :  
Prahecq / Beauvoir sur Niort / La Foye Monjault / Marigny / Brulain / Juscorps / Saint Roman des Champs / Saint Martin de Bernegoue / Fors / Plaine d'Argenson

Suppléants : autant que de titulaires et selon une répartition territoriale identique

Accusé de réception en préfecture 079-200041317-20200717-C18-07-2020-DE Date de télétransmission : 24/07/2020 Date de réception préfecture : 24/07/2020
--

Les autres collèges, membres socio-professionnels et personnes qualifiées, seront désignés ultérieurement, respectivement par une nouvelle délibération du Conseil d'agglomération et par un arrêté du Président, conformément aux statuts de l'EPIC.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Désigner les délégués de la Communauté d'Agglomération du Niortais au sein du comité de direction de l'EPIC Office de Tourisme Niort Marais Poitevin conformément au tableau ci-annexé, et selon la répartition susvisée.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour : 82

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

**Jérôme BALOGÉ**

**Président**

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20200717-C18-07-2020-DE  
Date de télétransmission : 24/07/2020  
Date de réception préfecture : 24/07/2020